



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 27 juin 2006 à 9 h 30 à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Denis Tassé, Simon Racine, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que mesdames Micheline Larouche, Nicole Dumoulin, Carole St-Arnaud Gaboury, Lucie Poulin, messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, Michel Déziel, Roland Morin, Marc Pageau et Gilles Sabourin.

Est absent monsieur le maire Marc Bureau.

CP20060627-P1 **PROJET NUMÉRO 58435 - CADRE DE RÉFÉRENCE ET PLAN D'ACTION 2006-2007 - INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE**

PROJET NUMÉRO 58394 – BILAN ANNUEL 2005 – PALAIS DES CONGRÈS

Ces deux présentations sont reportées à une date ultérieure.

CP20060627-P2 **CORRESPONDANCE NUMÉRO 57079 – RÈGLEMENTS SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**

9 h 30 - Suite à la présentation effectuée par le directeur du Module des travaux publics et par le directeur exécutif, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité les recommandations suivantes :

Madame et messieurs les conseillers-ère Pierre Philion, Denise Laferrière et Luc Montreuil quittent leur siège.

CP-TPE-2006-019

Adoption des règlements suivants :

- règlement numéro 300-2006 concernant la circulation et le stationnement dans les limites de la Ville de Gatineau. L'article 7 de l'annexe 2 concernant les modalités pour les permis de stationnement sera modifié afin d'y ajouter « la rue Main »;
- règlement numéro 301-2006 concernant la circulation des véhicules lourds sur le territoire de la Ville de Gatineau;
- règlement numéro 302-2006 concernant la circulation des véhicules lourds sur un pont ou un viaduc situé sur le territoire de la Ville de Gatineau.

CP-TPE-2006-020

Autorisation de puiser un montant de 120 000 \$ au poste des imprévus pour l'installation de la signalisation nécessaire à l'application des nouveaux règlements.

De plus, les membres du conseil souhaitent être consultés avant toute implantation d'interdiction de virage à gauche dans leur district.

*** **Messieurs les conseillers Pierre Phillion et Luc Montreuil reprennent leur siège.**

*** **Messieurs les conseillers Frank Thérien, Alain Pilon, Luc Angers et Yvon Boucher quittent leur siège.**

CP20060627-P3 **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 502-6-2006 – AMÉNAGEMENT DES ACCÈS AUX TERRAINS SITUÉS EN BORDURE DE PARTIES DES BOULEVARDS GRÉBER, MALONEY EST, SAINT-JOSEPH ET SAINT-RAYMOND**

10 h 40 - Suite à la présentation effectuée par le chef de division planification, réglementation et transport, les membres du conseil acceptent, à l'unanimité, la recommandation suivante :

CP-ADT-036

Approuver le projet de règlement numéro 502-6-2006 modifiant le règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de régir l'aménagement des accès aux terrains situés en bordure des parties des boulevards Gréber, Maloney Est, Saint-Joseph et Saint-Raymond.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20060627-PD1 **Correspondance numéro 58765** – Lettre datée du 12 juin 2006 de madame Annick Prévost du cabinet du ministre responsable de la région de l'Outaouais – Moratoire sur l'implantation d'installation septiques

CP20060627-PD2 **Correspondance numéro 58766** – Pétition – Bruit causé par les véhicules chez Amigo Karting, secteur de Gatineau